

REPORT TO THE HOUSE

The Special Committee on Pension Reform has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its Order of Reference of December 13, 1983, your Committee has considered the issues before it and submits the attached report. Your Committee urges the Government to consider the advisability of implementing the recommendations contained therein and, pursuant to provisional Standing Order 69(13), requests that the Government table a comprehensive response to this report.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (from the First Session of the Thirty-Second Parliament, Issues 1 through 38 which includes the report) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

DOUGLAS C. FRITH

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité spécial sur la réforme des pensions a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du 13 décembre 1983, le Comité a terminé son étude des questions dont il a été saisi et soumet le rapport ci-joint. Le Comité exhorte le gouvernement à considérer l'opportunité de mettre en oeuvre les recommandations contenues dans ce document et, en conformité de l'article 69(13) du Règlement provisoire, prie celui-ci de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (de la première session de la trente-deuxième législature les fascicules 1 à 38, qui comprend le rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,